

**Rapport sur la qualité des actifs au 30 Juin 2012**

**I- Prêts garantis**

1) Répartition par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créances	Encours
Créances commerciales	0 M €
Crédits à l'exportation	0 M €
Crédits de trésorerie	0 M €
Crédits à l'équipement	0 M €
Crédits investisseurs à l'habitat	35 001 M €
Crédits promoteurs	0 M €
Autres crédits	0 M €
	<b>35 001 M €</b>

Types de contreparties	Encours
Sociétés non financières et entrepreneurs	0 M €
Particuliers	35 001 M €
Autres	0 M €
	<b>35 001 M €</b>

Types de garanties	Encours
Garanties hypothécaires sur habitations	23 005 M €
Cautions délivrées par un établissement de crédit	11 996 M €
	<b>35 001 M €</b>

L'intégralité des prêts garantis par une caution est cautionnée par Crédit Logement.

Il n'y a aucune créance douteuse ou en impayé dans le portefeuille apporté en garantie. Le montant des provisions affectées est donc nul.

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

	Prêts garantis par une hypothèque	Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit
Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours	Encours
Capital restant dû à la clôture de l'exercice	16 704 M €	9 522 M €
Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	6 301 M €	2 474 M €
	<b>23 005 M €</b>	<b>11 996 M €</b>

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours	Nombre de prêts	Encours	Nombre de prêts
1993	1 M €	116	0 M €	0
1994	4 M €	293	0 M €	3
1995	9 M €	685	0 M €	10
1996	28 M €	2 160	0 M €	32
1997	52 M €	3 346	1 M €	88
1998	101 M €	5 144	3 M €	264
1999	224 M €	7 557	12 M €	533
2000	246 M €	6 828	8 M €	322
2001	284 M €	6 576	21 M €	632
2002	472 M €	9 173	60 M €	1 610
2003	977 M €	15 656	225 M €	4 759
2004	1 838 M €	23 671	663 M €	10 903
2005	3 320 M €	36 276	1 354 M €	17 707
2006	4 394 M €	44 850	2 075 M €	22 896
2007	3 732 M €	39 092	1 964 M €	20 428
2008	1 781 M €	21 137	983 M €	11 333
2009	1 817 M €	19 005	1 215 M €	13 360
2010	2 418 M €	23 653	2 322 M €	24 423
2011	1 202 M €	12 109	1 028 M €	11 558
2012	105 M €	1 114	62 M €	801
	<b>23 005 M €</b>	<b>278 441</b>	<b>11 996 M €</b>	<b>141 662</b>

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit	
	Encours	Nombre de prêts	Encours	Nombre de prêts
0	2 M €	529	1 M €	319
1	39 M €	5 771	21 M €	2 433
2	111 M €	8 826	67 M €	3 981
3	187 M €	10 226	125 M €	5 018
4	251 M €	9 442	181 M €	5 315
5	334 M €	9 471	269 M €	6 404
6	435 M €	10 259	340 M €	7 001
7	605 M €	11 847	410 M €	7 261
8	818 M €	13 663	579 M €	9 400
9	904 M €	13 461	600 M €	8 636
10	916 M €	12 838	586 M €	7 755
11	982 M €	13 041	552 M €	6 812
12	1 150 M €	14 723	548 M €	6 328
13	1 498 M €	17 530	905 M €	9 751
14	1 530 M €	16 344	860 M €	8 674
15	1 304 M €	12 916	715 M €	6 526
16	1 086 M €	10 621	496 M €	4 306
17	961 M €	9 461	389 M €	3 269
18	1 338 M €	11 637	702 M €	5 520
19	1 802 M €	14 803	780 M €	6 143
20	1 618 M €	13 083	755 M €	5 745
21	989 M €	7 831	444 M €	3 324
22	698 M €	5 529	299 M €	2 205
23	971 M €	7 117	571 M €	3 983
24	875 M €	6 286	324 M €	2 309
25	792 M €	5 570	236 M €	1 615
26	404 M €	2 874	117 M €	822
27	181 M €	1 259	48 M €	324
28	128 M €	839	49 M €	316
29	74 M €	495	21 M €	131
30	22 M €	149	6 M €	36
	<b>23 005 M €</b>	<b>278 441</b>	<b>11 996 M €</b>	<b>141 662</b>

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Le seul organisme de cautionnement garantissant les prêts garantis par une caution composant le portefeuille est Crédit Logement. Crédit Logement n'entre pas dans le périmètre de consolidation au sens de l'article L. 233-16 du Code du commerce et est noté AA par Standard & Poor's et Aa2 par Moody's. Tous les prêts garantis par une caution inclus dans le portefeuille apporté en garantie sont pondérés à 100% pour le calcul des ratios mentionnés à l'article R. 515-7-2 du Code monétaire et financier.

7) Répartition des encours des prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés au 1) et 5) :

Néant

## **II- Exposition sur les personnes publiques**

Néant

## **III - Organismes de titrisation et entités similaires**

Néant

## **IV- Valeurs de remplacement**

Au 30 Juin 2012 les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par Crédit Mutuel Home Loan SFH sont exclusivement constitués des éléments suivants :

- Cash : 1 086 852 Euros
- Dépôts à termes des sommes provenant du placement des fonds propres et des emprunts subordonnés : 240 millions d'euros. Ce placement auprès de la BFCM se présente sous forme d'un prêt avec un préavis à 32 jours.

## **V- Remboursements anticipés**

Au cours du second trimestre 2012, le taux de remboursements anticipés calculés sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 5,00% (taux annualisé).

## **VI- Risque de taux**

Les conditions de fonctionnement de Crédit Mutuel Home Loan SFH ne doivent pas l'exposer à un risque de taux. Les fonds collectés par l'émission de titres sont reprêtés à la BFCM avec les mêmes caractéristiques de taux et de durée. L'actif et le passif sont ainsi parfaitement adossés en durée et en taux. Le risque de taux se résume aux risques liés aux emprunts subordonnés et au placement des fonds propres.

La société pourrait être exposée à un éventuel risque de taux en cas de défaillance de la BFCM. Dans ce cas, la société serait amenée à exercer sa garantie et deviendrait propriétaire des crédits à l'habitat. Les documents du programme d'émission obligent Crédit Mutuel – CIC Home Loan SFH à conclure des swaps spécifiques avec des contreparties devant satisfaire à des critères de rating précis pour la couverture de ces risques dès dégradation de la note de la BFCM.

Suite à la dégradation de la note à long terme de la BFCM à A+ par l'agence de notation Fitch Ratings le 14 décembre 2011, et conformément au prospectus, des swaps ont été mis en place afin de couvrir le risque de taux sur les actifs et passifs.

- L'ensemble des créances clientèle (à taux fixe ou à taux révisable) est swappé contre Euribor 1 mois.
- Les émissions d'obligations de financement de l'habitat ou anciennement « covered bonds », sont également swappées contre Euribor 1 mois.

La contrepartie des swaps est actuellement la BFCM qui bénéficie d'une notation suffisante, au regard des critères d'éligibilité imposés par la documentation du programme d'émission : A-1 (court terme) par Standard & Poor's, P1 (court terme) par Moody's et F1+ (court terme) / A+ (long terme) par Fitch.

En cas de dégradation de la note de la BFCM en dessous des seuils A1 (court terme) par Standard & Poor's, P1 (court terme) par Moody's et F1 (court terme) / A (long terme) par Fitch, BFCM devra être remplacé par des contreparties éligibles.

Des swaps miroirs ont été simultanément mis en place entre Crédit Mutuel - CIC Home Loan SFH et la BFCM afin de neutraliser la position de taux créée par la présence des prêts miroirs.

En cas de défaut de la BFCM les prêts sécurisés et les swaps miroirs seront résiliés. Les swaps couvrant les risques de taux et de devises sur les émissions et les actifs conclus avec une contrepartie éligible resteront en place. Le seul risque de taux sera alors un risque sur les fixings, mais ce risque est limité car les actifs et passifs ont été indexés sur Euribor 1 mois.

Au 30 Juin 2012, la sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan était de 12 millions d'euros pour une hausse des taux de 200pb.

## **VII- Couverture du besoin de liquidité**

Au 30 Juin 2012, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture sont estimées comme suit :

- Les paiements de principal et d'intérêts dûs au titre des émissions sont couverts par les prêts miroirs avec la BFCM
- Emprunts subordonnés : le besoin net de liquidité dû aux emprunts subordonnés s'élève à 690 287 euros.
- Intérêts à recevoir par la SFH au titre des placements des fonds propres : 1 491 960 euros.

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts.